

Projet éolien de Dangeau

Les retombées pour le territoire

Participer à la redynamisation des territoires français

- 1^{er} employeur du secteur des énergies renouvelables en France, avec un total de 22 600 emplois répartis en 900 sociétés sur toutes les activités de la filière.
- 220 millions d'euros de recettes fiscales en 2020 pour les collectivités, utilisées pour la construction de maisons de santé, la rénovation des routes, l'ouverture de bibliothèques, des travaux d'éclairage public, etc.
- En 2021-2022, les énergies renouvelables ont généré 14,4 milliards d'euros de revenus pour l'Etat (quand les prix du marché sont supérieurs au prix cible fixé lors de l'attribution du marché, c'est le producteur qui verse à l'Etat la différence).

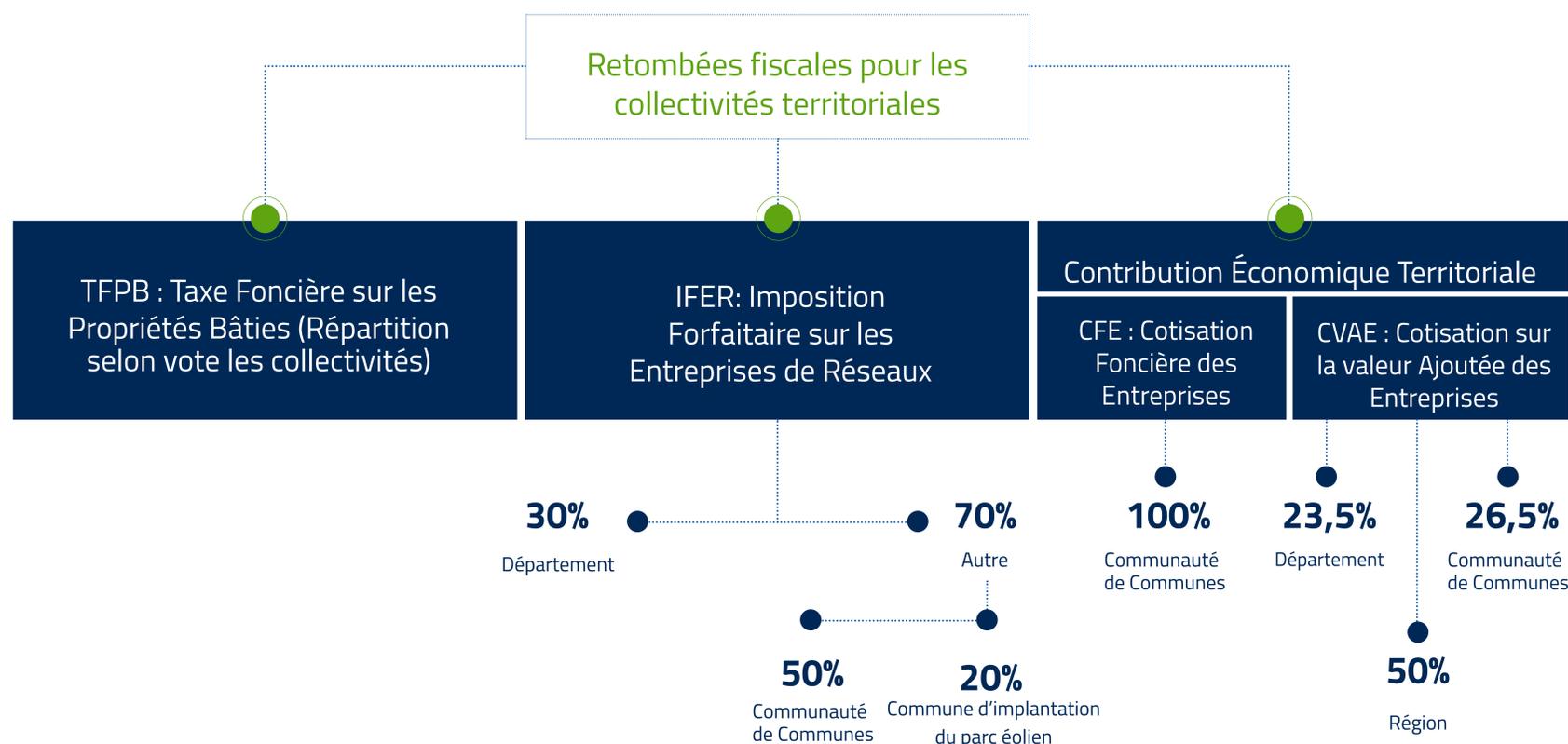
Participer à la transition énergétique de la France

- Privilégier les énergies renouvelables, c'est limiter le recours aux énergies fossiles, fortement émettrices de gaz à effet de serre.
- 3^{ème} source de production électrique en France derrière le nucléaire et l'hydraulique, **l'éolien représentait 7,9% de la production en 2020.**
- 39,7 TWh d'électricité d'origine éolienne produite en 2020, c'est l'équivalent de la consommation électrique de 8 100 000 foyers.

Quelles retombées pour Dangeau ?



- Des indemnités communales pour l'utilisation temporaire de la voirie (construction, maintenance) et des retombées fiscales durant toute l'exploitation.
- La création d'une activité économique locale et l'appel à des entreprises locales lors du chantier (terrassament, VRD, fourniture de béton, raccordement...).
- Des mesures d'accompagnement en lien avec l'amélioration du cadre de vie ou la dynamisation de la biodiversité sur le territoire (isolation d'écoles et bâtiments publics, plantation de haies, valorisation de sentiers de randonnée...).



Pour en savoir +

Rendez-vous sur le site internet dédié au projet

www.projeteolien-dangeau-erg.fr